

## Relance de la Consultation N°05/EADN/2022

### Objet de la consultation :

L'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique (EADN) procède à la relance de la consultation ouverte avec exigences de capacités minimales (05/EADN/22) en vue de l'acquisition d'une solution de protection de données au profit d'un client de l'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique (EADN).

### Conditions d'éligibilité :

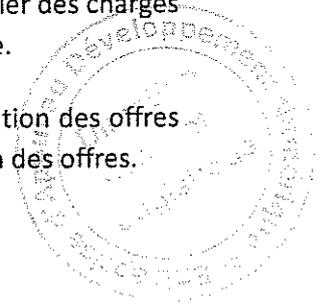
La présente relance faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux fabricants, distributeurs officiels, partenaires et revendeurs officiels, avec un niveau de partenariat minimum « Gold Partner » et ayant exécuté au moins un projet similaire à l'objet du présent cahier des charges, justifiés par des attestations de bonne exécution ou liste des références mentionnant clairement la consistance du projet et les coordonnées de contact du client

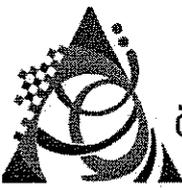
### Présentation de l'offre :

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres, dans trois (03) enveloppes séparées et scellées, indiquant la dénomination du Candidat, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », le contenu des pièces exigées sont mentionnées dans l'article 11 du cahier des charges.

Les candidats intéressés par la présente relance de consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'EADN, **129, Rue Asselah Hocine, Alger centre**, Direction achat et logistique.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de clôture de réception des offres.





**Dépôt des offres :**

Les candidats qui souhaitent soumissionner doivent déposer leur meilleure offre le **25-10-2022** de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : **129, Rue Asselah Hocine, Alger centre, Direction Achat et Logistique.**

Si le dernier jour de la préparation des offres coïncide avec un jour de repos légal ou un jour férié, il serait prorogé au jour ouvrable suivant.

Les offres présentées après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Fait à ....., le .....

**Le soumissionnaire**

(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

(Cachet et signature)